



Association Nationale des Assesseurs
Extérieurs en Commission de discipline
des établissements pénitentiaires

Association loi 1901 - N°W921003470



Rencontre Mme Stempfer Directrice (CD Muret)

Mme Suhit Directrice Adjointe (CD Muret)

24 septembre 2025 à 10H

Présents : B. Keidel (Coordinatrice Régionale Occitanie), P. Musset (Correspondant Etablissement CD Muret)

Madame Stempfer apprécie cette demande de rencontre et propose de la pérenniser chaque année avec les assesseurs (visite établissement, rencontre autour d'une thématique).

Sont abordés les points suivants :

- Proposition de décaler les CDD à 10H pour les assesseurs habitant loin,
- La Directrice rencontrera le BGD afin d'améliorer la répartition de présence des différents assesseurs aux CDD selon leurs disponibilités,
- La Directrice fera chaque année un état des présences par assesseur sur l'année,
- Habilitation des assesseurs : La Directrice préfère les assesseurs ayant eu une expérience professionnelle, n'est pas favorable à participer aux entretiens d'habilitation avec le président du TJ,

Coordination Régionale Occitanie septembre 2025,

- Durée d'habilitation : la durée a été évoquée au regard de la circulaire du 22/01/2022 qui préconise que le président du TJ vérifie les conditions d'habilitation, elle en discutera au cours d'échanges avec lui.
- La directrice est favorable à ce que le correspondant d'établissement participe au conseil d'évaluation de l'établissement en avril,
- Dans l'ensemble la Directrice dit être satisfaite du fonctionnement des assesseurs et de la prise de décision consensuelle. Elle ajoute que si le détenu a un profil psychiatrique avec troubles du comportement, il faut rester prudent P/R aux questions à lui poser afin de ne pas le perturber. La Directrice propose d'associer les assesseurs à une formation spécifique sur « les troubles psychiatriques de la personne détenue en détention »,
- La directrice se propose de faciliter une connexion avec la DI.